



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

15

NOV 2023

BOURGES ET MEHUN-SUR-YÈVRE SOIGNENT LEUR CENTRE



**DOSSIER
P.4 à 10**



*Traduction
du dossier
en FALC p.10*

+ 45% DE FRÉQUENTATION AVEC LE BUS GRATUIT !

La mise en place de la gratuité des bus depuis le 1^{er} septembre a dopé la fréquentation du réseau Agglobus. Hors transport scolaire, plus de 564 000 voyages ont été effectués en septembre sur le réseau des lignes régulières. Un vrai succès !

1 000 PARTICIPANTS POUR LES UNIVERSITÉS DU TRÈS HAUT DÉBIT

Les 12 et 13 octobre dernier, Bourges a accueilli la 7^e édition des Universités du Très Haut Débit. Une centaine d'exposants et près de 1000 participants ont échangé autour des usages et infrastructures numériques au service des Territoires connectés et durables.



LE SUCCÈS DES FOULÉES ROSES

La 10^e édition des Foulées roses du Berry Harmonie Mutuelle a réuni 4 942 participants à la Chapelle-Saint-Ursin le 1^{er} octobre.

Un chèque de 28 000 euros a été remis à l'association « OncoBerry ».



EN CO-VOITURE !

L'aire de covoiturage aux abords de l'hôpital Jacques Cœur a été inaugurée le 19 septembre dernier par Camille de Witasse-Thézy, secrétaire générale de la préfecture du Cher, Irène Félix, présidente de Bourges plus et Marie-Christine Baudoin, vice-présidente en charge des mobilités à l'agglomération. Elle comprend 48 places dont un emplacement pour les personnes à mobilité réduite et deux emplacements destinés à la recharge de véhicules électriques. Un abri vélos permet le stationnement pour 6 vélos.

L'AGGLO À ANNOIX

Le city-stade a été inauguré par Alain Mazé, maire d'Annoix, vice-président en charge des déchets et assimilés, Irène Félix, présidente de Bourges Plus, les habitants de la commune et de nombreux élus. Cet équipement d'un montant de 96 551 euros a bénéficié d'un fonds de concours de Bourges Plus à hauteur de 21 939 euros.



ACTUS ACTUS ACTUS

EDITO



Oubliez internet ! C'est ce slogan que vous trouverez en dernière page de ce magazine, pour vous inviter à faire travailler les commerçants de l'agglomération, à deux pas de chez vous.

Le salon du vin et de la gastronomie a ouvert la saison des salons gourmands. Pour préparer les fêtes, nous relayons les dates des marchés de fin d'année dans vos différentes communes. Et nous vous invitons à prendre le bus gratuit pour aller à la rencontre de vos commerçants et artisans, où qu'ils soient. Ils seront tous ravis de vous accueillir.

Ce peut être aussi l'occasion pour vous de découvrir les jeunes entrepreneurs en phase « test » regroupés au Spot, cours Avaricum : des guitares en boîte de cigare aux jouets pour chats, de la belle papeterie au café extrait à froid, les idées originales ne manquent pas. Une initiative

accompagnée par Solen et la BGE avec le soutien de Bourges Plus, avec pour objectif de retrouver certains d'entre eux demain au cœur de nos villes.

Oubliez internet ! C'est aussi le cri du cœur de vos poubelles qui débordent de cartons, trop souvent mal pliés. Alors que la semaine annuelle de réduction des déchets vient de s'écouler, et grâce aux heureuses initiatives de différents acteurs locaux, nous espérons que vous serez sensibles à cet enjeu.

Je vous souhaite un temps de bonheur et de ressourcement avant de nouveaux engagements individuels et collectifs en 2024.

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS

DOSSIER

P.4 à 10

CENTRE-VILLE

(FALC p.10)

P.14 et 15

*des nouvelles
consignes de tri*

P.18 et 19

*logements
sociaux*

P.21

*Le campus
connecté*

P.12 et 13

Initia Food

P.16 et 17

Archéologie

P.20

*Nouveau directeur
au C.H Jacques
Coeur*

EN COM'1
Le mag' de Bourges Plus

#15

NOVEMBRE 2023

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.22 Comment ça marche ?

P.23 Temps forts



AVEC ACTION CŒUR DE VILLE ET PETITE VILLE DE DEMAIN :

BOURGES ET MEHUN-SUR-YÈVRE SOIGNENT LEUR CENTRE

Bourges et Mehun-sur-Yèvre, confrontés à la perte d'attractivité de leur cœur de ville se sont engagés, en partenariat avec l'agglomération, dans les programmes Action Cœur de Ville pour la première et Petite Ville de Demain pour la seconde. Objectif : recréer un dynamisme.



ACTION CŒUR DE VILLE BOURGES

La Communauté d'agglomération Bourges Plus et la Ville de Bourges ont, depuis plusieurs années, inscrit la revitalisation du cœur de ville berruyer au centre de leurs préoccupations. **Bourges fait partie des 242 communes retenues par l'Etat dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville » (ACV).** Ce programme répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur du développement des territoires alentours.

Le programme Action Cœur de Ville, multithématique, s'articule autour de 5 axes structurants :

1. Mettre en place une offre attractive de l'habitat en centre-ville
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics

Depuis 2018, dans une approche globale et coordonnée, les partenaires du programme ont engagé aux côtés de la ville et de l'agglomération une cinquantaine d'actions qui contribuent à la revitalisation du cœur de ville de Bourges. Il s'agit de l'Etat, du conseil régional Centre-Val de Loire, du conseil départemental, des chambres consulaires, des bailleurs sociaux, du groupe Action Logement, du groupe Banque des Territoires, de l'Office de Commerce et d'Artisanat de Bourges

Avec la seconde phase du programme, l'accent est mis sur la transition écologique

En réponse aux défis majeurs des transitions écologiques, démographiques et économiques, et afin de poursuivre la dynamique enclenchée, l'Etat a acté le prolongement, jusqu'en 2026, du programme national Action Cœur de Ville. Cette nouvelle phase du dispositif va permettre à l'agglomération et à la ville de poursuivre les actions engagées et d'inscrire de nouvelles orientations, notamment la transition écologique, dans la démarche.

LE PROGRAMME D' ACTIONS ÉTABLI POUR LA PÉRIODE 2023-2026 S'ARTICULE AUTOUR DES AXES SUIVANTS :



AXE 1

DE LA RÉHABILITATION À LA RESTRUCTURATION

- vers une offre attractive de l'habitat
- Mise en place d'un ensemble d'aides destinées à la rénovation des logements au travers de la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat
- Refonte du site patrimonial remarquable
- Réalisation d'opérations de logements sociaux
- Aides au ravalement de façades d'immeubles
- Projet de requalification d'une partie du quartier du Prado



AXE 2

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILIBRÉ

- Création d'un organisme dédié à l'acquisition, à la réhabilitation et à la remise sur le marché de locaux commerciaux vacants au travers d'une foncière de redynamisation commerciale
- Aides financières à l'implantation commerciale



AXE 3

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET LES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

- Aménagement d'une liaison douce entre la place Séraucourt et le centre ancien
- Création d'un pôle d'échange multimodal dans le secteur de la gare et développement de l'intermodalité
- Mise en œuvre des lignes de bus à haut niveau de service
- Développement des services vélos
- Mise en œuvre du plan vélo en centre-ville



AXE 4

AMÉNAGER DURABLEMENT L'ESPACE URBAIN ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

- Aménagement de la place Cujas
- Aménagement de la 3^e tranche du quartier Lahitolle
- Valorisation du site des marais
- Mise en place d'une signalétique dédiée au cœur de ville
- Requalification de la halle Saint-Bonnet
- Reconversion de l'ancien couvent des Augustins
- Etudes en vue de la restauration des monuments historiques du centre-ville



AXE 5 :

CONSTITUER UN SOCLE DE SERVICES

- Aménagement d'une maison de l'agglomération en lieu et place de l'ancienne maison de la culture
- Etudes en vue de la création d'une auberge de jeunesse
- Amélioration énergétique de l'hôtel de ville
- Réhabilitation de l'École nationale supérieure d'art
- Construction d'un complexe sportif universitaire dans le quartier Lahitolle
- Aménagement d'un campus d'enseignement supérieur par apprentissage
- Aménagement d'un campus en lien avec les industries de la pyrotechnie

La seconde phase du programme prend une toute autre dimension en intégrant Agglobus parmi les partenaires de la Ville et de l'Agglomération.

Alors que la gratuité des bus vient d'être mise en place, de nouvelles actions en faveur de la mobilité vont être engagées avec, d'une part, l'intégration du quartier gare dans le périmètre de revitalisation, et d'autre part, la mise en œuvre du projet de bus à haut niveau de service.

Aux projets portés par le programme Action Cœur de Ville s'ajoutent des outils juridiques, règlementaires et financiers pouvant être mobilisés par les porteurs de projet publics et privés afin de :

- Renforcer l'attractivité commerciale et artisanale du centre-ville
- Favoriser la réhabilitation du parc immobilier
- Mieux maîtriser le foncier

BILAN DE LA PREMIÈRE PHASE

DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE

Sur la cinquantaine d'actions déployées dans le cadre du programme Action Cœur de Ville sur la période 2018-2022, une vingtaine est arrivée à son terme, contribuant au regain d'attractivité du centre-ville et des territoires alentours.

DONNÉES-CLEFS :

536 LOGEMENTS

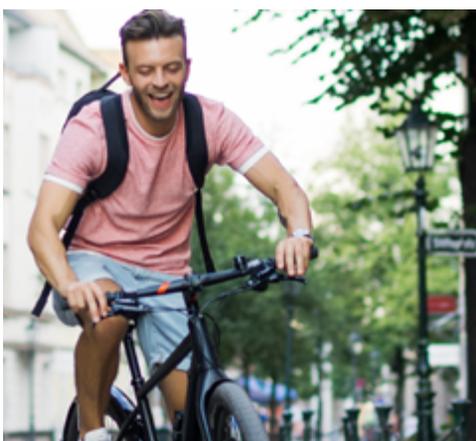
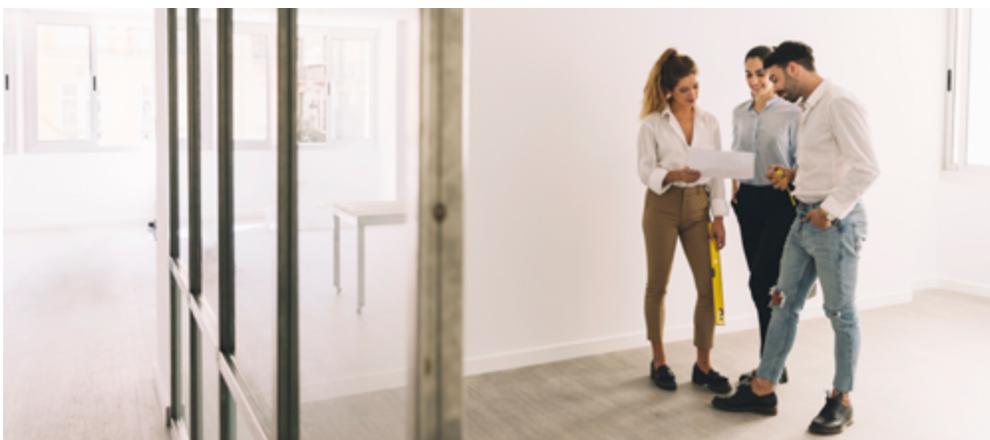
sont à l'étude pour être construits ou réhabilités grâce au programme Action Cœur de Ville. Ils témoignent de la dynamique engagée en matière d'habitat.

43 LOCAUX IDENTIFIÉS

comme vacants font aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation ou de démolition / reconstruction.

UNE HAUSSE DU PRIX DE VENTE

des appartements et maisons anciennes a été constatée. Elle confirme l'accroissement de l'attractivité du centre-ville.



UNE DIMINUTION DE LA VACANCE COMMERCIALE

depuis l'engagement du programme : le taux est passé de 19,2% début 2019 à 15,5% à l'été 2023.

5 KILOMÈTRES DE VOIES CYCLABLES

ont été aménagés. Elles contribuent à décongestionner le centre-ville et à offrir une alternative à l'automobile.

+ 1,03 MILLION DE VISITEURS PAR AN

Une hausse notable de la fréquentation piétonne en cœur de ville avec 1,03 million de visiteurs par an, notamment rue Moyenne, rue Bourbonnoux et aux abords de la place Gordaine, qui rivalise avec celle observée dans les grandes zones commerciales périphériques.



DES PROJETS EMBLÉMATIQUES DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE :

La création de la Maison de l'Habitat du cœur de ville visait à donner davantage de visibilité à l'action publique en matière de logement et de rénovation énergétique en cœur de ville.

La concrétisation de ce projet a permis d'offrir un lieu d'accueil délivrant informations et conseils sur les questions d'habitat et de redynamisation du centre-ville.

Création d'une maison de santé pluri-professionnelle dans le quartier du Prado : face au constat d'une diminution du nombre de médecins présents sur le territoire berruyer, cette action visait à pérenniser l'offre de soins en centre-ville.

Ouverte début 2022, elle propose les services d'une douzaine de professionnels de santé.

Le renouvellement du parcours et des scénographies des nuits lumière de Bourges a permis d'accroître la fréquentation de cet événement et du cœur de ville.

L'édition 2023 a ainsi attiré, en juillet et août, quelque 48000 visiteurs.

Les retombées médiatiques ont été nombreuses et ont contribué au développement de l'attractivité touristique du centre-ville.

La rénovation par Bourges Plus, avec l'aide de l'état, de l'École Nationale Supérieure d'Art.

Parmi les nombreuses actions mises en œuvre dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, peuvent également être citées comme emblématiques l'aide financière à l'implantation commerciale qui a contribué à l'ouverture de nouveaux commerces ou encore les opérations d'aménagement de logements en centre-ville et l'aménagement de la liaison douce reliant le centre historique et la place Séraucourt



MEHUN-SUR-YÈVRE



La Communauté d'agglomération Bourges Plus, ainsi que la commune de Mehun-sur-Yèvre, ont été retenues par l'Etat dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain » (PVD). Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans la redynamisation de leurs centres-villes. Il a pour objectif de donner aux élus de l'intercommunalité et des villes lauréates de moins de 20 000 habitants, et exerçant des fonctions de centralités, les moyens humains et financiers pour concrétiser leurs projets de revitalisation. Ce projet se traduit principalement par un programme d'action complet et multithématique en matière de commerce, d'habitat, de mobilité, d'environnement, de patrimoine et de tourisme.



1 - LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE ET DENSIFIER L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

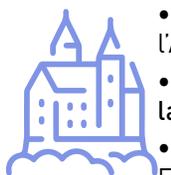
- Création d'une structure visant au rachat et à la réhabilitation de biens immobiliers : foncière de redynamisation commerciale
- Aide financière à l'implantation commerciale et accompagnement par le manager de commerce

2 - LUTTER CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS ET DEVELOPPER UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT



- Mise en place d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** visant à la rénovation du parc immobilier privé
- Opération bailleurs sociaux : **construction et rénovation des logements sociaux**
- Requalification du 82 - 84 rue Jeanne d'Arc

3 - DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE ET ETOFFER L'OFFRE TOURISTIQUE



- Offrir un point d'accueil aux cyclotouristes du « Canal de Berry à vélo » dans l'Agglomération Bourges Plus en aménageant la maison éclusière
 - Diagnostiquer l'état des monuments (porte de l'horloge et collégiale) et poursuivre la mise en valeur des monuments
 - Accompagner le développement d'un lieu artistique à multiples fonctions : La Fabrique des arts
- Elaborer une étude de restructuration du quartier Gué Marin
 - Améliorer l'environnement du camping municipal



4 - AMELIORER LE CADRE DE VIE ET ENCOURAGER LES MOBILITES ALTERNATIVES

- Conforter les trames vertes et bleues (continuités écologiques terrestres et aquatiques) identifiées par Bourges Plus
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics



- Végétaliser et créer des îlots de fraîcheurs
- Poursuivre l'aménagement de la place du 14 juillet
- Favoriser les mobilités alternatives (vélo, marche, transports en commun)
- Développer un équipement nautique sur le bassin de vie

L'étroite collaboration avec les partenaires du programme tels que l'Etat, la Région Centre Val de Loire, le Département du Cher, les Chambres consulaires, etc...a permis la signature en 2023 de la convention Petites Villes de Demain. La suite du dispositif pour 2024 sera d'autant plus stimulante puisque de nombreux projets seront développés avant la fin prévisionnelle du programme en 2026.

Pour plus de renseignements sur Action Cœur de Ville ou Petite Ville de demain, contactez la Direction Habitat et Urbanisme Durables de Bourges Plus au 02 48 57 82 59 ou 02.48.57.83.47 ou par mail à yann.legalcher@agglo-bourgesplus.fr ou yann.sorin@agglo-bourgesplus.fr



Mme Christine CHEZE-DHO

Membre du bureau Communautaire
Maîtrise de la demande d'énergie dans le bâtiment, Plan de Renouvellement Urbain, opération Cœur de ville, économie circulaire
Conseillère municipale de Bourges

"BOURGES PLUS AU SERVICE DES CENTRES-VILLE"

"Afin de soutenir le développement et l'attractivité des villes moyennes, l'État a proposé une mission nationale «Action cœur de ville». À Bourges ce programme est copiloté par la ville et l'agglo en concertation avec la préfecture. Pour les villes plus petites qui ont un rôle de centralité, l'État a proposé le programme «petite ville de demain». Bourges Plus et la commune de Mehun se sont inscrits dans ce dispositif.

À Bourges, le programme « cœur de ville » commence à produire des actions concrètes avec la liaison douce entre Séraucourt et l'hôtel de ville, l'aménagement de la place Cujas. Ces travaux sont réalisés par la ville. L'agglomération s'investit dans la revitalisation du commerce en soutenant l'office de commerce (OCAB), en favorisant l'émergence de nouveaux commerçants grâce à un incubateur de commerce. Nous avons mis en place une aide à l'implantation commerciale, sous la forme d'un soutien financier pour les commerces qui s'installent dans des locaux inoccupés. 49 commerces en ont bénéficié. Nous avons créé un poste de manager de commerce qui accompagne le développement des activités commerciales à Bourges et à Mehun.

Un projet de redynamisation commerciale ne peut pas être pensé de manière « isolée », il doit s'insérer dans un projet urbain global intégrant l'habitat, l'accessibilité, l'urbanisme, les espaces publics ou les services. Pour agir sur les commerces, il faut des outils pour coordonner les projets menés dans d'autres domaines comme le logement ou le tertiaire. Il faut être en mesure de réhabiliter un immeuble qui n'est plus utilisé pour faire des commerces au rez-de-chaussée et des logements à l'étage par exemple. Ces opérations sont essentielles, elles sont rentables sur un terme long, souvent trop long pour les promoteurs privés. La banque des territoires propose aux collectivités de créer avec elle des sociétés foncières capables d'investir sur des termes longs. L'agglomération Bourges Plus vient ainsi de créer une société foncière avec la Banque des Territoires, les villes de Bourges, de Mehun, la CCI, la SEM Territoria, le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne. Un outil opérationnel qui va restaurer, louer et redynamiser."

Action Cœur de Ville et Petite ville de demain : Bourges et Mehun-sur-Yèvre s'engagent

Les centres-villes de Bourges et Mehun-sur-Yèvre sont moins attractifs. Les programmes Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain veulent recréer une dynamique pour améliorer la vie des habitants.

- Bourges « Action Cœur de Ville »

Bourges fait partie des communes du programme Action Cœur de Ville. Depuis 2018, des actions sont renforcées pour rendre le centre-ville plus attractif comme :

- Des logements construits ou remis en état
- Des voies cyclables aménagées
- La création de la maison de l'habitat, lieu d'accueil et d'informations
- La création de la maison de santé dans le quartier du Prado
- Le renouvellement du parcours Nuits et Lumière de Bourges

En 2023, un nouveau programme est créé dans une démarche écologique et doit se terminer en 2026 avec des actions comme :

- La rénovation de logements
- L'accès aux aides financières pour de nouveaux commerces
- La mise en œuvre du plan-vélo en centre-ville
- L'aménagement de la Place Cujas
- La construction d'un gymnase à Lahitolle

Le partenaire Agglobus est intégré au programme pour aider dans les déplacements, comme la gratuité des transports.

- Mehun-sur-Yèvre « Petite ville de demain »

Mehun-sur-Yèvre est une commune de l'agglomération de Bourges.

Le programme Petite Ville de Demain comporte de nouveaux projets pour les habitants des petites communes.

Une convention Petites Villes de Demain a été signée en 2023 et doit prendre fin en 2026 avec des actions comme :

- Relancer la dynamique des commerces
- Rénover les logements privés
- Développer l'attractivité touristique, par exemple mettre en valeur les monuments
- Améliorer le cadre de vie, comme la performance énergétique des bâtiments





COMMENT ÇA MARCHE ?

LE SERVICE CLIENTÈLE

EAU-ASSAINISSEMENT-DÉCHETS DE BOURGES PLUS

Vous souhaitez souscrire un abonnement ? Vous avez besoin d'aide pour décrypter votre facture d'eau et d'assainissement ? Vous recherchez des conseils pour faire des économies d'eau ? Votre bac jaune pour les emballages devient trop petit avec l'agrandissement de votre famille ? Le service Clientèle Eau-Assainissement-Déchets est à votre écoute, au quotidien, pour vous guider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Pour le contacter, choisissez l'un des cinq canaux disponibles pour un échange personnalisé, un accès simplifié et une réponse rapide. Grâce à leur expertise, les agents du service clientèle sont en mesure de fournir des informations précises.

 FORMULAIRE EN LIGNE www.agglo- bourgesplus.fr	 ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 0800 897 730 (N° vert appel gratuit)	 ACCUEIL PRÉSENTIEL 4 boulevard de l'Avenir Bourges	 E-MAIL service.clientele@ agglo-bourgesplus.fr	 COURRIER POSTAL BOURGES PLUS 4 bd de l'Avenir CS 40234 18022 Bourges Cedex
---	--	---	--	---

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(sauf le mardi : ouverture à 10h)

En cas d'urgence opérationnelle (fuite, débordement, obstruction,...), en dehors de ces horaires, l'appel est basculé vers l'astreinte technique de Bourges Plus.

Si la résolution de votre problème nécessite une intervention d'agents sur le terrain, les demandes sont relayées par une application informatique aux services d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales ou de collecte des déchets. Le délai de

résolution dépend alors de la nature de l'intervention. Cette approche garantit que chaque demande est enregistrée et traitée par le service compétent et permet d'optimiser l'efficacité et la qualité des réponses fournies.

41 900 abonnés des services d'eau et d'assainissement collectif
4 000 usagers du service public d'assainissement non collectif
26 000 appels téléphoniques chaque année
65% des appels concernent l'eau,
10% l'assainissement et **25%** les déchets et l'environnement

100 usagers accueillis chaque semaine
80 000 factures émises par Bourges Plus par an, adressées ensuite aux usagers par la Trésorerie de Bourges,
10 agents à votre écoute au sein du service clientèle

Enfin l'espace usager, en ligne sur le site de l'agglomération, vous donne accès à un ensemble de services Communauté d'agglomération Bourges Plus - Espace usager (agglo-bourgesplus.fr).



INITIA FOOD, UNE SUCCESS STORY À LA BERRICHONNE

La société Initia Food est un exemple de réussite dans son secteur d'activité : la préparation et le conditionnement des fruits secs apéritifs pour des marques distributeurs nationales. Rencontre avec Thibault Dubois, le directeur général de l'entreprise.

Vous avez sûrement déjà dégusté des noix de cajou salées sorties de l'usine de Saint-Germain-du-Puy ! « *Notre activité consiste à torréfier, transformer et conditionner les graines ou fruits secs et déshydratés pour des marques distributeurs*, souligne Thibault Dubois, directeur général d'Initia Food. *Nous répondons dès lors, à des critères et cahiers des charges précis, en fonction des enseignes demandeuses.* » Carrefour, Intermarché, Grand Frais, Casino, Leclerc, ... passent commande à Initia Food pour près de 100 millions de sachets par an, tout type de graines confondues. Côté contenu, on retrouve les essentiels de l'apéritif sucré et/ou salé : arachides, noix de cajou, amandes, noisettes, noix, noix de pécan, pistaches, noix de macadamia, banane, papaye, coco, ananas, raisins secs, baies de canneberge... Et chaque jour, l'usine de Saint-Germain-du-Puy réceptionne la « matière première » en provenance des cinq continents arrivée par bateaux au port du Havre.

« AU NIVEAU NUTRI-SCORE, NOS PRODUITS PRÉSENTENT LE NIVEAU B »

Parmi les pays fournisseurs, la Turquie, la Géorgie, la Californie, l'Afrique du Sud, l'Espagne, le Brésil, l'Argentine, mais aussi l'Australie, la Thaïlande, le Mexique ou encore le Vietnam. « *Nous devons importer car l'offre française ne peut pas répondre à tous nos besoins en raison des gros tonnages transformés* », confie le directeur général.

À réception de la « marchandise », chaque lot est contrôlé avant le lancement des différentes étapes de la « recette » propre à la marque distributeur (cuisson, salage, assaisonnement, association de graines...). Ici, ni additif, ni huile de palme mais utilisation d'huile de tournesol, selon un process « maison ». « *Au niveau du nutri-score, nos produits présentent le niveau B.* » Depuis 2018, Initia Food applique un système spécifique de « caramélisation », basé sur une torréfaction avec du sucre.

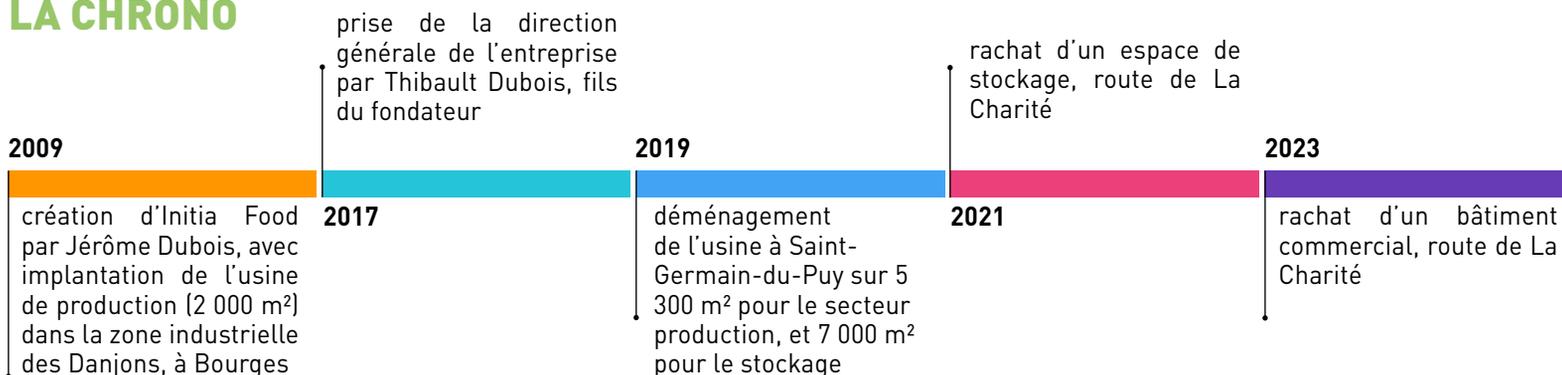
CENT-QUARANTE-CINQ SALARIÉS AUJOURD'HUI

Du côté de l'activité et des carnets de commandes, les chiffres du moment sont satisfaisants et prometteurs. La croissance nationale sur le secteur est chiffrée actuellement à 5 % par an. « *Avec les différentes crises et l'inflation, le consommateur*

change ses habitudes d'achats et se tourne vers les rayons des marques et produits distributeurs. » Dans l'usine de Saint-Germain-du-Puy, 145 salariés maintiennent le rythme, et l'entreprise recrute en permanence ses futurs collaborateurs, opérateurs, agents de maîtrise... Avec le rachat, en 2021, d'un nouvel espace de stockage de 300 m² puis d'un bâtiment commercial, en 2023, route de La Charité, l'entreprise poursuit sa phase de consolidation. Une vraie success story à la berrichonne !



LA CHRONO



LES CHIFFRES



tonnes de production

5 000 en 2017 **20 000** en 2023



nombre de salariés

40 en 2017 **145** en 2023



100 MILLIONS de sachets produits par an



5 % de croissance naturelle par an (au national)
80 MILLIONS de chiffre d'affaires en 2023

UN FOOD-TRUCK ANTILLAIS À BOURGES



En juin 2023, Guerloude et Antoin Joseph ont lancé leur food-truck antillais sur Bourges. Un rêve devenu réalité pour ce couple originaire d'Haïti.

Le food-truck propose une cuisine 100% maison avec des plats typiques : on retrouve à la carte du poulet boucané, riz djon djon, bokits, etc...

Une proposition culinaire qui vient enrichir l'offre sur Bourges, que ce soit sur les marchés ou sur les parkings des entreprises alentours.

Leurs 17 années d'expérience dans la restauration ont facilité la création de leur entreprise. Ils ont pu bénéficier d'un accompagnement de CitésLab* et de BGE Berry Touraine.

*CitésLab Bourges, dispositif BPI France (Banque Publique d'Investissement) visant à renforcer la dynamique entrepreneuriale des quartiers prioritaires via un cofinancement de l'État (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et Bourges Plus.

Pour plus d'information sur les aides à l'entrepreneuriat, contacter : Anthony Marchais - 06 84 67 12 15 - anthony.marchais@bge-cher.com



MERCI POUR VOTRE GESTE DE TRI !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et tous les emballages vont dans la poubelle jaune. Cette évolution a été rendue possible par l'ouverture du nouveau centre de tri à Bourges en 2023. Grâce à ce geste élargi, la quantité de déchets recyclables collectée a augmenté de 16% par rapport à la même période l'année passée sur les 8 premiers mois de l'année.



Les habitants de l'agglomération jouent le jeu : la qualité du tri dans les bacs jaunes est sensiblement la même qu'en 2022. Les principales erreurs de tri constatées dans le bac jaunes sont :

- des déchets imbriqués (par exemple un sachet plastique dans un carton, une bouteille dans une conserve) qui ne peuvent donc pas être valorisés
- des sacs noirs d'ordures ménagères,
- les objets en plastique qui ne sont pas des emballages (jouets, classeur en plastique...)
- les aberrations type déchets de bricolage, vêtements, vaisselle, déchets électriques...

Ces erreurs de tri peuvent aisément être corrigées. N'hésitez pas à consulter le guide du tri et le module « **Les Bons gestes de l'économie circulaire** » sur le site internet de Bourges Plus, ou l'application **Mon Service Déchet** sur smartphone.

Cet engagement des habitants et de la collectivité est également reconnu par CITEO (ex-Eco-Emballages), l'organisme national en charge du tri. Ce dernier soutient Bourges Plus au travers d'un contrat d'engagement mutuel, qui permet de valoriser le tri réalisé dans l'agglomération.

Un 4^e puits à Herry

L'île du Lac, sur la Loire, s'érode par le Nord, mettant en péril un des puits d'exploitation de l'agglomération. Afin de maintenir la capacité de production d'eau, il a donc été décidé de créer un 4^e puits qui se substituera, à terme, à celui englouti.

En août 2023, Bourges Plus a obtenu les autorisations environnementales pour réaliser les travaux de création de ce nouveau puits. Ces travaux dureront plusieurs années car ils ne peuvent se dérouler que sur une période allant de début septembre (fin de nidification des oiseaux) à environ fin novembre (submersion du bras de la Loire empêchant l'accès à l'île).

Cette année les travaux ont consisté en la réalisation du chemin d'accès et la pose des canalisations et réseaux électriques.

En 2024, il s'agira de réaliser le puits et l'équipement de l'ouvrage.

L'opération, estimée à 1,5 millions d'euros, est entièrement financée par Bourges Plus.



LES AGENTS DE COLLECTE : LEUR SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE !



Sur le territoire de Bourges Plus, la collecte de nos déchets est confiée à la société SUEZ, expert des métiers de l'eau et des déchets. Chaque semaine, une quarantaine d'agents collectent 56 000 bacs au pied des habitations. Pour nous apporter un service de qualité, les agents sont exposés à de multiples risques, comme les chutes, les torsions de chevilles etc...

Mais le risque majeur auquel ils sont exposés demeure **le risque routier**. Souvent, nous ne prenons pas en compte leur présence sur la voie publique. Les bennes à ordures ménagères sont trop souvent frôlées, voire percutées par des usagers de la route distraits, par incivilité ou par manque de patience :

autant de situations qui peuvent impacter leur santé physique et morale au quotidien.

Ensemble, protégeons les agents de collecte, soyons vigilants pour contribuer à un service de collecte sécurisé. La sécurité des agents de collecte est l'affaire de toutes et tous !

LA POIGNÉE DU BAC CÔTÉ ROUTE ! pensez aux agents



Un petit geste pour vous,
plein de gestes répétitifs en moins pour eux.



Manuel PARENTE,
chauffeur rippeur

La tournée des ordures ménagères, Manuel Parente la connaît bien ! Voilà plus de 30 ans, que chaque soir de 18 heures à 3 heures du matin, il prend le volant de son camion-benne pour sillonner les rues de Bourges, et plus particulièrement le centre-ville depuis 20 ans. « *Les incivilités, l'impatience des automobilistes derrière le camion, les trottinettes que l'on n'entend pas arriver... c'est notre lot quotidien. Et avec le temps, de plus en plus ! C'est une vigilance de tous les instants et un travail d'équipe pour nous protéger les uns et les autres. Alors, on demande juste un peu de respect de notre travail, pour ne pas partir tous les jours avec cette peur de l'accident* ».



SAINT BONNET • CUJAS • VASSELAY

LE PASSÉ DE NOTRE TERRITOIRE DÉCRYPTÉ
PAR LE SERVICE ARCHÉOLOGIE DE L'AGGLO*



TEMOIGNAGE

« Mes collègues et moi avons fouillé quelques rares cas de « fosses multiples », c'est-à-dire où plusieurs personnes ont été inhumées en même temps. L'une de ces fosses, datée du 13^e s., m'a particulièrement émue car j'y ai découvert un squelette d'homme et celui d'une femme, encadrant deux jeunes adolescents, sans doute des parents et leurs enfants que l'on a pris soin d'enterrer ensemble. Reste la question de la cause de leur décès sur laquelle nous allons bientôt nous pencher. »

Métanie FONDRILLON
Archéologue spécialiste
milieu urbain

LES EMPLOIS SUCCESSIFS DE LA PLACE SAINT-BONNET À BOURGES

La fouille de la place Saint-Bonnet s'est déroulée préalablement à l'aménagement d'un point d'apport volontaire enterré, jusqu'à une profondeur maximum de 3,2 m. C'est pour cela que les niveaux plus anciens, gaulois et antiques, n'ont pas été atteints.

Sous les pavés s'étend l'ancien cimetière de l'église Saint-Bonnet, utilisé du milieu du 13^e siècle à la fin du 18^e siècle : on y trouve des inhumations majoritairement individuelles, sauf quelques cas de « sépultures multiples » imputables à des épidémies. 370 individus ont ainsi été fouillés, prélevés et inventoriés, pour être ensuite étudiés en laboratoire. Cette étape, programmée en 2025, sera réalisée par l'anthropologue du service archéologique.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Sous ce cimetière, l'installation successive de maisons le long de la rue Édouard-Vaillant a été mise en lumière. Cette voie très ancienne, d'origine antique, reliait Bourges à Saint-Satur.

À 3,2 m de profondeur, la fouille a atteint les maçonneries d'un bâtiment du 3^e siècle après Jésus-Christ.

Ce bâtiment a été reconstruit durant les siècles suivants avec des matériaux plus légers (bois et terre), jusqu'à l'installation du cimetière au bas Moyen Âge.

* Pour rappel, les fouilles d'archéologie préventives ne sont effectuées qu'en amont des travaux d'aménagement afin de préserver le patrimoine historique.

Evolution de l'îlot Cujas depuis le début XIX^e s

Îlot Cujas en 1818 (Plan panette)



Îlot Cujas en 1955 (plan Jourdréuil)



Îlot Cujas en 1965 (Cadastré du secteur sauvegardé)



Îlot Cujas avant les travaux



Vue des murs de l'Ecole des Beaux-Arts fondés sur l'un des murs de l'Eglise des Carmes



Vue en coupe de maçonnerie de la période moderne

PLACE CUJAS, GRÂCE À LA REQUALIFICATION, LA VIE D'UN QUARTIER RÉVÉLÉE

Depuis juillet, les investigations prennent la forme de tranchées réalisées à l'aide d'une pelle mécanique. Comme des fenêtres creusées vers le passé, on y découvre l'évolution de cet îlot urbain depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Les archives, confirmées par l'opération en cours, montrent que ce fut d'abord un quartier résidentiel. Les maisons jouxtaient les édifices religieux de l'église paroissiale et d'une chapelle, puis ceux de l'ordre religieux des Carmes.

La vocation de ce quartier évolue à partir du XIX^e siècle, durant lequel les habitations sont progressivement démolies au profit d'une place, puis d'un parking à partir de 1955. L'église des Carmes et ses bâtiments conventuels seront remplacés par ceux de l'école des Beaux-Arts et de ses annexes. Cette dernière, construite en 1878, sera détruite entre 1969 et 1978.

Témoignage

« Ce qu'il y a de stimulant dans cette intervention, c'est de pouvoir confronter les sources historiques avec les vestiges archéologiques. Certaines archives ont disparu ou sont incomplètes, ou encore certains sujets n'y sont pas abordés. L'archéologie contribue à combler ces lacunes. »

Baptiste SALLES
Archéologue céramologue antique



DÉCOUVERTE D'UNE FERME CELTIQUE SUR LA COMMUNE DE VASSELAY

Le chantier de fouille prend place de part et d'autre de la RD 58.

Situé sur le futur tracé de la rocade nord de Bourges, le chantier de fouille réunit des archéologues de Bourges Plus et de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives).

Depuis le mois de juin, l'équipe exhume les vestiges de deux établissements ruraux de la période celtique (I^{er} siècle av. J.-C.). Ces bâtiments seraient des fermes ou des hameaux fortifiés entourés d'un fossé et d'un talus surmonté d'une palissade.

Témoignage

« L'étude de ces habitats est particulièrement intéressante, car ils ont été fondés un peu avant la période de trouble de la Guerre des Gaules où Jules César conquiert « brutalement » le territoire des Bituriges Cubes en 52 av. J.-C. (ancien nom des Berrichons) ».

Mathieu VANDERGUCHT
Archéologue protohistorien



DÉCRYPTAGE

LOGEMENTS SOCIAUX, USAGES ET DÉCRYPTAGE

Dans le cadre de sa compétence obligatoire « Équilibre social de l'habitat », Bourges Plus développe différentes actions et aides financières en faveur du logement social. Rappel des modalités d'accès au parc locatif, à destination des personnes aux ressources modestes.

Définition - Logement social

Habitation à loyer modéré (HLM) inférieur aux valeurs de marché, construite grâce à des aides financières publiques et destinée à des personnes aux faibles ressources ; mais pas seulement, car il s'adresse aussi aux ménages aux ressources intermédiaires. Pour bénéficier de ce parc social « solidaire », le demandeur (personne et famille) doit répondre à un certain nombre de critères et de modalités d'accès (lire ci-dessous).

Le bailleur social ou l'organisme d'HLM, après analyse du dossier, propose un logement le plus en adéquation avec le souhait du demandeur, avec visite sur site.

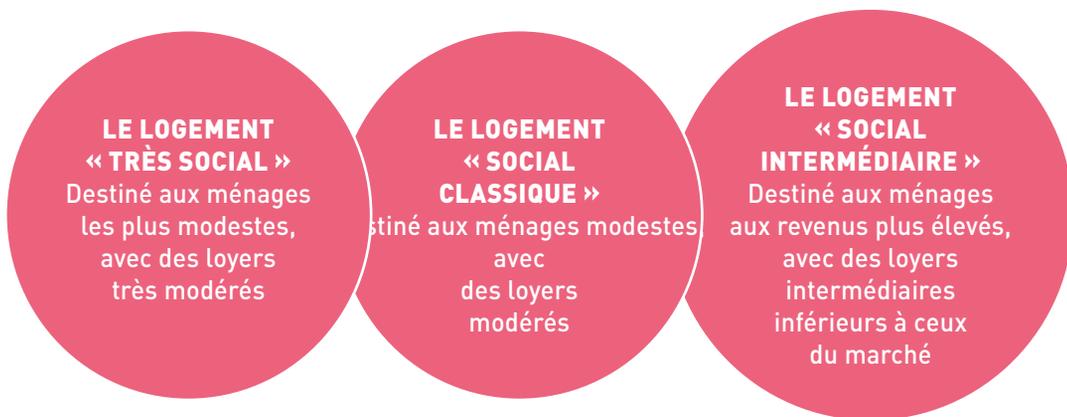
Si le demandeur donne son accord pour le logement visité, le bailleur pourra le présenter en commission d'attribution de logement ; comprenant notamment des représentants de la communauté d'agglomération, de la commune d'implantation du logement, de l'État dans le département, de représentants des locataires...

En cas de refus, le bailleur informe le demandeur des motifs du refus. En cas d'acceptation, le bailleur signe le bail, remet les clés et réalise l'état des lieux entrant avec le locataire.

À QUI SONT DESTINÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Les logements sociaux sont des logements locatifs destinés aux ménages à ressources modestes, sous condition de plafonds. Il faut être de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire.

Trois types de logements avec des loyers différenciés et proportionnels correspondent à trois niveaux de ressources affiliés à **six catégories de ménages** (encadré ci-dessous) :



LES CATÉGORIES DE MÉNAGES

CAT. 1	1 personne seule
CAT. 2	2 personnes sans personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou 1 personne seule en situation de handicap
CAT. 3	3 personnes ou 1 personne seule + 1 à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 en situation de handicap
CAT. 4	4 personnes ou 1 personne seule + 2 à charge ou 3 personnes dont au moins 1 en situation de handicap
CAT. 5	5 personnes ou 1 personne seule + 3 à charge ou 4 personnes dont au moins 1 en situation de handicap
CAT. 6	6 personnes ou 1 personne seule + 4 à charge ou 5 personnes dont au moins 1 en situation de handicap

COMMENT SONT CALCULÉS LES PLAFONDS DE RESSOURCES ?

Les revenus de l'année N-2 sont la référence. Ainsi, pour une demande en 2023, les revenus perçus en 2021 (revenu fiscal de référence pour 2021 figurant sur votre avis d'imposition 2022) sont demandés. En cas de baisse de revenus depuis 2021, fournir les revenus de l'an passé ou des 12 derniers mois.

PLAFONDS DE RESSOURCES 2023

Catégorie de ménages	PLAI	PLUS	PLS
1	12 032 €	21 878 €	28 441 €
2	17 531 €	29 217 €	37 982 €
3	21 082 €	35 135 €	45 676 €
4	23 457 €	42 417 €	55 142 €
5	27 445 €	49 898 €	64 867 €
6	30 930 €	56 236 €	73 107 €
Par personne supplémentaire	+ 3 449 €	+ 6 273 €	+ 8 155 €

FAIRE SA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

- **sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr**
rubrique « Je crée ma demande ».
Après vérification des informations et documents ajoutés, la demande est validée dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.
- **sur place auprès d'un « service d'enregistrement »**
assuré par les bailleurs du territoire ([France Loire](#), [Val de Berry](#), [Adoma CDC Habitat](#), [Scalis](#)) et par Action Logement.
Après vérification, la demande est enregistrée sous 30 jours.

Après validation de la demande de logement, le numéro unique et individuel de 18 chiffres attribué est à conserver pour le suivi de son dossier. Il permet également une identification simplifiée de la demande par les bailleurs.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS À PRODUIRE

- **carte d'identité, ou passeport, ou titre de séjour**
 - **caractéristiques du logement souhaité**
(localisation / 8 villes au maximum, nombre de pièces...)
 - **composition du foyer**
(nombre de personnes) prévu dans le logement
- **justificatifs de la situation personnelle et professionnelle**
(avis d'imposition, bulletins de salaire, allocations, pension, justificatif de situation...)

Le saviez-vous ?

Certains motifs – personne sans logement, victime de violence ou en situation de handicap – peuvent rendre la demande de logement social prioritaire

DONNÉES 2022 POUR 1 AN

sur le territoire de Bourges Plus

926

attributions de logements sociaux pour 3 105 demandes

58%

sont des demandeurs du Cher

40%

des demandeurs sont déjà locataires du parc social

49%

des attributions du département sont réalisées dans l'agglomération

3,4

demandes enregistrées actuellement pour 1 attribution sur le territoire de Bourges Plus

11 838

logements sociaux dont 9 810 logements à Bourges, 753 à Saint-Doulchard et 574 à Saint-Germain-du-Puy

LA DATE À NE PAS OUBLIER !

La demande de logement social doit être renouvelée **un mois avant la date anniversaire de la première demande** (soit au bout de onze mois), sous peine de radiation immédiate. Le bénéficiaire est prévenu, en amont, par mail ou courrier avant la date limite. **Le renouvellement se fait sur www.demande-logement-social.gouv.fr / Rubrique « Je gère ma demande », ou sur place, au guichet d'enregistrement.**

Chaque dossier reçoit des « points » selon la situation du demandeur. Par exemple, le fait d'être sans logement donne des points. C'est ce que l'on appelle la cotation de la demande. Les dossiers ayant le plus de points sont traités prioritairement. Vous pouvez vous adresser auprès des guichets enregistreurs pour connaître la cotation de votre demande.



FORMATION : BOURGES PLUS MISE SUR LE CHANVRE

À Mehun-sur-Yèvre, un groupe de douze stagiaires, tous professionnels du bâtiment, ont participé à une formation sur l'utilisation du chanvre. Retour sur une opération menée par Bourges Plus dans le cadre du développement de la filière chanvre.



Du 2 au 4 octobre dernier, les stagiaires venus d'entreprises du bâtiment du territoire ont appris à utiliser le béton de chanvre, un matériau isolant au cœur du projet de filière chanvre dédiée à l'écoconstruction mené par Bourges Plus. L'agglomération a d'ailleurs financé le matériel de cette formation, qui a été dispensée par l'organisme Echobat développement et l'association « *Construire en chanvre* ». Le chantier s'est déroulé dans l'ancienne usine Pigois, qui fait partie du projet ambitieux de la Fabrique des arts. Celle-ci doit devenir un lieu artistique comprenant des logements-ateliers pour les métiers d'art, un espace d'exposition et un restaurant.

UN PARTENARIAT GAGNANT !

Gérard Lenain, co-fondateur de l'association « *Construire en chanvre* », a formé des professionnels venant de huit structures du département. Selon lui, « *le béton de chanvre est le seul isolant capable de gérer l'humidité de l'air, contrairement aux autres matériaux qui perdent leurs propriétés à son contact. Il présente une porosité exceptionnelle* ». Après avoir abordé les spécificités de ce matériau écologique, les stagiaires ont pratiqué la projection du béton à l'aide d'une machine spécifique. Le chanvre utilisé est fourni par des agriculteurs locaux. Eric Gyurkovics, de

l'entreprise Le Savoir Pierre, explique « *avoir déjà refusé des chantiers faute de formation sur cette méthode* », et considère « *cette opportunité de formation comme essentielle aujourd'hui. L'isolation par le chanvre permet une économie de chauffage considérable, sans compter que c'est un excellent bouclier lors des fortes chaleurs estivales* ».

DU CHANVRE PRODUIT LOCALEMENT

Bourges Plus avait déjà organisé une première formation en 2022 pour les architectes. Aujourd'hui, l'agglomération confirme son engagement dans l'écoconstruction en accompagnant des maçons d'entreprises locales dans leur projet de formation. Les agriculteurs locaux qui produisent du chanvre sont également associés à cette formation avec la Chambre d'agriculture du Cher. L'objectif est de pouvoir susciter un approvisionnement en circuit court, auprès des architectes et artisans qui maîtriseront les techniques chanvre dans la construction rénovation.

Pour aller plus loin !

Dans le cadre du 4^e contrat territorial de l'aire d'alimentation des captages du Porche, une étude d'opportunité sur la filière chanvre locale est en cours de réalisation. Celle-ci va permettre, à Bourges Plus et pour l'ensemble des partenaires de cette filière émergente, d'arbitrer entre différents scénarios concernant ce matériau biosourcé à destination du secteur du bâtiment.



RÉMI FAUQUEMBERGUE :

« Une grande aventure humaine »

Le nouveau directeur du centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges a pris ses fonctions le 1er novembre dernier. Il s'agit de Rémi Fauquembergue, auparavant directeur des affaires financières et du contrôle de gestion au CHU de Limoges, et directeur par interim au centre hospitalier de Confolens (Charente).

Quel est votre vision de l'hôpital public ?

« J'ai un attachement profond au service public hospitalier et mes expériences passées m'ont plutôt appris qu'au-delà des difficultés, en fonction des territoires et des contraintes qui s'imposent à l'hôpital, c'est avant tout une grande aventure humaine. Il faut être conscient de l'investissement sans faille du personnel pour assurer la continuité et la qualité des soins au service de la population. Le rôle de l'hôpital public dans la gestion de la crise sanitaire en a été un parfait exemple. »

Pouvez-vous nous parler des difficultés que rencontre le centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges ?

« Je suis bien sûr conscient des problèmes rencontrés par le centre hospitalier Jacques Cœur qui ne sont pas des singularités berrichonnes. Aujourd'hui, de nombreux établissements publics de santé sont confrontés à des enjeux similaires sur l'ensemble de la France : attractivité médicale et paramédicale, organisation territoriale de la graduation des soins. L'hôpital public, c'est la lumière qui est allumée 24h/24, 7j/7. Il peut y avoir des difficultés à gérer les flux non programmés mais l'hôpital se doit de faire face.

Bien évidemment, les difficultés évoquées précédemment génèrent également des tensions budgétaires et financières. Pour autant, j'ai déjà eu l'occasion de constater de nombreux atouts dans l'établissement. Avant tout, j'ai rencontré des femmes et des hommes dévoué(e)s et particulièrement engagé(e)s pour l'établissement. Enfin, il y a un groupement hospitalier de territoire (GHT18) très dynamique, un engagement en faveur du développement de la Télésanté, et certains services sont des références sur le territoire. Il faut valoriser le centre hospitalier Jacques Cœur pour les Berruyers.»*

Quels sont les enjeux et les grands projets auxquels vous allez devoir répondre localement et surtout très rapidement ?

« Il est important de souligner que j'aborde ma prise de fonction avec modestie et une volonté de dialogue. A mon sens, il y a d'abord une stratégie qui doit se définir en lien avec la communauté médicale et l'agence régionale de santé (ARS) ainsi que les partenaires sociaux, les élus du territoire tout particulièrement le maire de Bourges, président du conseil de surveillance.

Il y a un réel enjeu à constituer un collectif territorial avec les établissements du groupement hospitalier de territoire du Cher (GHT18) pour avoir un partage de la contrainte et poursuivre la construction de l'ensemble des parcours de soins pour les patients du territoire. La mission principale du GHT18 est d'assurer une prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.

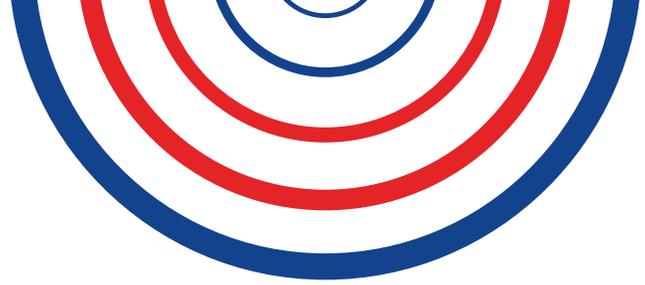
Le partenariat doit se faire également avec les médecins libéraux, le Groupe Elsan et les différents établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire. J'aborde vraiment ma prise de fonction avec ce souci de valoriser et de mettre en lumière le travail des hospitaliers.

A court terme, il faudra bien sûr travailler sur le projet du service des urgences. C'est une attente de la population et une priorité. Il y a également un travail sur les questions d'attractivité et de la fidélisation du personnel, qu'il soit médical ou non médical qui devront être abordées sans détours.»

*Depuis la loi du 26 janvier 2016, les 5 établissements hospitaliers publics du Cher font partie du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT18) : le Centre Hospitalier Jacques Coeur de Bourges (établissement support), les centres Hospitaliers George Sand, de Saint Amand-Montrond, de Sancerre et de Vierzon.



**RESTONS
CONNECTÉS**



LE CAMPUS CONNECTÉ FACILITER L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Couvrant de nombreuses formations post BAC, les inscrits peuvent obtenir leur diplôme (BTS, Licence, Master...) sans avoir à quitter leur résidence principale. Les étudiants, en retour, doivent s'engager à effectuer un temps de présence de 12h minimum, ce qui leur permet d'avoir une activité, lucrative ou non, en parallèle.

Chaque campus connecté est rattaché à une université. Pour nous c'est l'université d'Orléans, représentée localement par l'IUT de Bourges. L'idée est d'offrir aux étudiants tout l'environnement qu'ils auraient pu trouver sur un campus universitaire classique. Comme par exemple un service de santé préventif, l'accès à des infrastructures sportives comme le gymnase Yves du Manoir, l'accès à la bibliothèque de l'IUT, des propositions d'activités culturelles, des ateliers photo, dessin ...

ECOUTE ET REDIRECTION

Christophe LEGENDRE, tuteur de la structure : « J'essaie d'apporter un accompagnement complet et personnalisé aux étudiants, un support, une méthodologie, une solution pour chacun. En début d'année, je les accompagne en personne à l'IUT pour leur faire découvrir les locaux et le trajet. J'effectue un suivi serré jusqu'à la pleine autonomie de mes étudiants. Un soutien pour les révisions ou l'apprentissage, là il me faut comprendre leurs cours pour pouvoir bien leur expliquer. Si le domaine me dépasse et demande une spécialisation plus poussée, je fais appel à l'université pour obtenir un tutorat. Celui-ci prendra la forme d'un cours particulier donné à l'étudiant par un élève de 2^e ou de 3^e année, ou même un professeur ».



Lyliya, 31 ans

« J'ai suivi mon mari nouvellement en poste à Bourges. Diplômée comme aide-soignante en Algérie, je dois faire valider mon cursus pour pouvoir travailler en France dans ce secteur sous tension. Je dois passer un DAEU B (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires scientifiques), mais je prépare, en même temps, une Validation des Acquis reconnaissant, non seulement mon diplôme, mais aussi mes années de travail effectuées. Après, tout en travaillant, je poursuivrai mes études pour devenir infirmière ».

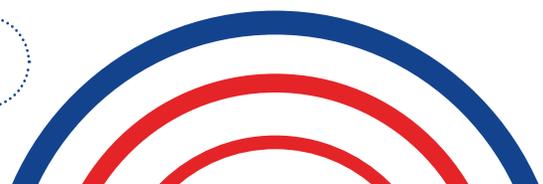
Valentin, 18 ans

« Je voulais, après un Bac ST2S, dans un premier temps, travailler dans le milieu du sport. Puis finalement j'ai découvert ma voie, en cours d'études, ce sera un BTS Diététique. Je suis dans ma deuxième année et envisage de travailler sur le territoire. C'est d'ailleurs la proximité qui, en me permettant de rester au domicile familial, m'a fait choisir le Campus connecté de Bourges. La vie familiale m'est chère mais je dois m'en éloigner pour pouvoir me concentrer sur mon travail. J'apprécie le Restaurant Universitaire, les infrastructures sportives, l'accès à la Culture et bien entendu le contact avec Christophe ».

Whitney, 19 ans

« Après une première année en Licence Langues Étrangères Appliquées à Paris Nanterre via le Campus connecté, j'ai changé d'orientation pour préparer un BTS Tourisme. Mon objectif est, après l'obtention de ce précieux sésame, de passer le Certificat de membre d'équipage de cabine européen, ou CCA ("Cabin crew attestation") pour devenir hôtesse de l'air. Je ne vois que des avantages à être au Campus. Bien entendu sa proximité mais j'ai la chance d'avoir une camarade qui prépare le même diplôme et une autre devrait nous rejoindre en cours d'année ».

**Pas de solutions après Parcoursup ? Le Campus Connecté peut être LA SOLUTION !
Plus d'infos au 02 48 48 58 17 ou par mail : campus.connecte@agglo-bourgesplus.fr**



SAMEDI 2 DÉCEMBRE

LISSAY LOCHY

Le marché de Noël aura lieu de 17h30 à 22h, dans la salle des fêtes. Pyrogravure, miel senteurs, décoration avec fleurs, producteur de safran et producteur de miel, bijoux fantaisie, bougies, accessoires de mode... de quoi trouver des idées de cadeaux pour tout le monde ! Le comité des fêtes proposera une restauration (huitres, saucisses, andouillettes, frites, vin chaud et boissons) ainsi qu'une touche sucrée (chichi, crêpes, pop-corn).

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

PLAIMPIED GIVAUDINS

Le marché de Noël de l'association Pirouette Galipette se tiendra à la salle polyvalente de Plaimpied. Venez nombreux à partir de 10h pour découvrir les différents stands de nos artisan(e)s partenaires et participer à notre grande tombola. De nombreux lots sont à gagner et une buvette vous permettra de partager un moment convivial.

TROUY

L'association TNAPE (Trouy Nord Association des Parents d'Elèves) organise son 4^{ème} marché de Noël à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy Bourg de 10h à 18h avec la présence du Père Noël.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

MARMAGNE

Le marché de Noël se déroulera sur la place du village et dans la salle des fêtes avec 25 exposants, des manèges et une chorale. Pour le plaisir des enfants le Père Noël fera son apparition pour la distribution de bonbons, et pour les grands, bar à champagne et restauration !

ST-GERMAIN-DU PUY



Le samedi 2 décembre de 10h à 21h, et le dimanche 3 décembre, de 10h à 19h, petits et grands ont rendez-vous : randonnée de Noël, rencontre avec le Père Noël, balade en calèche sans oublier les produits gourmands et créatifs à glisser sous le sapin !

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

LA CHAPELLE SAINT-URPIN

Le comité des fêtes de La Chapelle St-Ursin organise son marché de Noël, place de L'Eglise, de 9 h à 18h. Venez nombreux pour accueillir le Père Noël dès 18h !

MORTHOMIERS

Stands, Animations et Concert à 20h30 pour le traditionnel marché de Noël avec de nombreux exposants en extérieur. Buvette et Restauration sur place et soirée tartiflette à la salle des fêtes !

DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

BOURGES

Le village de Noël de Bourges retrouve ses 50 chalets présentant des produits d'artisans créatifs. Sapin de Noël géant scintillant et de nombreuses activités à apprécier, comme le carrousel, la Taverne de Noël et la maison du Père Noël. De quoi rêver pour Noël !

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

SAINT-DOULCHARD



Pour la 12^{ème} année, la Chambre d'agriculture du Cher et la Ville de Saint-Doulchard organisent le vendredi 15 décembre prochain leur marché fermier de Noël. Nos producteurs locaux seront au rendez-vous ! Plus d'une trentaine d'exposants sont engagés dans l'aventure. Au milieu des étals, le choix sera large pour mijoter son repas de fête ou pour glisser quelques cadeaux au pied du sapin. On retrouvera de grands classiques comme les vins, les fromages ou encore le foie gras.

Infos pratiques : de 10h à 21h

Centre Socio Culturel,
Rue de la Vallée à Saint-Doulchard

Entrée et parking gratuits

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

MEHUN-SUR-YÈVRE

Le comité des fêtes Mehunois organise son 3^e Marché de Noël Semi-Nocturne qui se déroulera le samedi 16 décembre, de 16h à 21h et le dimanche 17 décembre 2023 de 10h à 18h, Place du Général Leclerc. Un programme gourmand et festif à découvrir !

NOËL



POUR LES FÊTES

VOS COMMERÇANTS
LOCAUX ONT PLUS D'UN TOUR
DANS LEUR HOTTE !

HO
HO
HO



J'OUBLIE INTERNET, J'ACHETE LOCAL !

